

Département de Saône-et-Loire  
**Commune de LA ROCHE VINEUSE**

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 18
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 18

Date de convocation : 12 décembre 2024.

Date de publication : 20 décembre 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

**Présents** : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Bernard FAVRE, Bernard COTTIN, Benoît MEILHAC, Willy BONFY, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Sophie DUMONTEL, Marie-France AULAS, Virginie THIVENT, Laure SEYDOUX, Sonia BLONDEAU.

**Excusé(es)** : M. Fabrice THERVILLE

**Absent(s)** : Néant.

**Secrétaire de séance** : M. Dominique JOBARD.

**Objet** : 2024/1812/077 – *Demande de fonds de concours aide au développement local pour l'achat de matériel pour le service technique.*

Le Maire présente les besoins en matériels pour le service technique. Il indique que le budget total est de 7 361.48 € HT soit 8 833.78 € TTC. Il propose de solliciter une demande de subvention à Mâconnais Beaujolais Agglomération au titre du fonds de concours « aide au développement local » 2020/2026.

Après avoir entendu l'exposé du maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à :

- A signer les devis présentés pour l'achat de matériels ;
- A solliciter une demande de subvention auprès de Mâconnais Beaujolais Agglomération (fonds de concours aide au développement local) d'un montant de 3 680 € ;
- A signer la demande de subvention et les pièces du dossier ;
- A signer la convention afférente ;
- A signer tout acte et document afférent à l'exécution de la présente délibération.

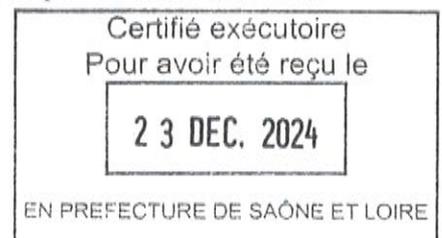
Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme

Le 23 décembre 2024,

Le Maire, Robert LUQUET

